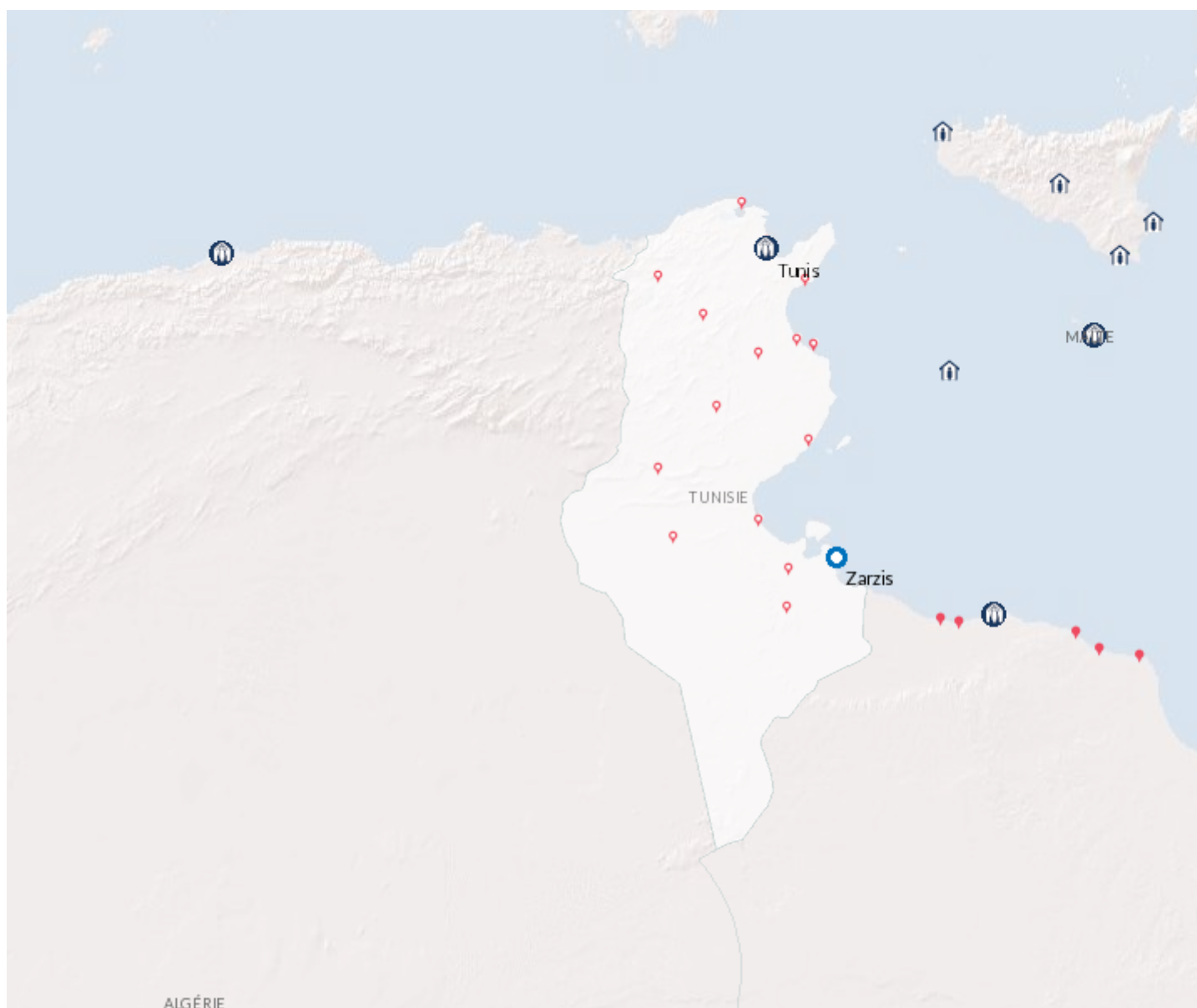


Opération: Tunisie



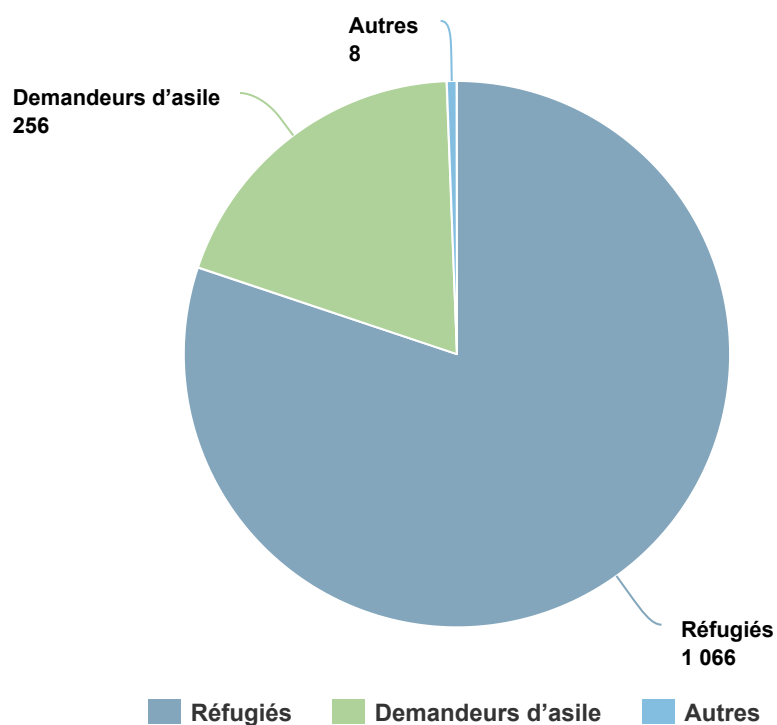
## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 73% EN 2018

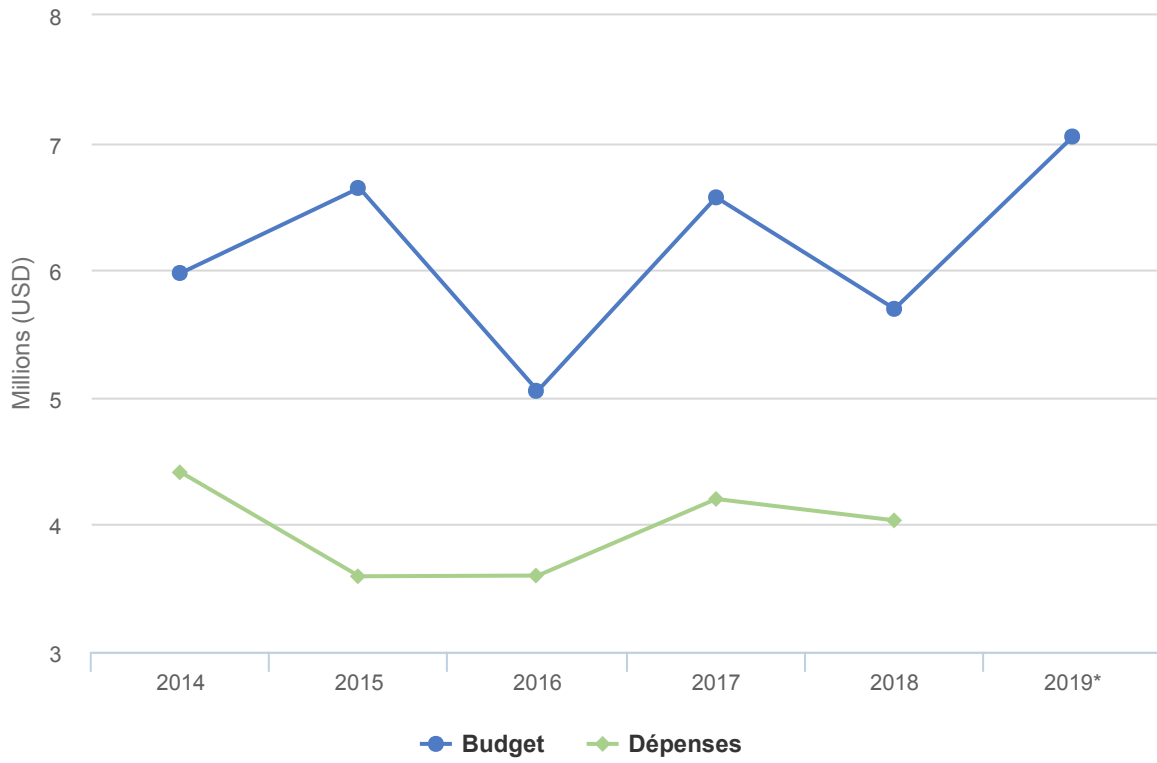
---

<b>2018</b>	1,330
<b>2017</b>	770
<b>2016</b>	685

---



## Budgets et Dépenses - Tunisie



## Contexte opérationnel

L'environnement de protection en Tunisie est resté favorable en 2018, malgré une légère augmentation des nouvelles arrivées en provenance de Libye. Les préoccupations en matière de migration et d'asile ont continué d'occuper une place prépondérante dans les discours au niveau national. L'adoption d'une loi nationale sur l'asile a fait des progrès considérables après la finalisation d'un projet de loi, même si la loi n'a toujours pas été approuvée. Malgré un soutien à haut niveau pour faire avancer le projet de loi sur l'asile, des intérêts concurrents ont empêché son adoption formelle en 2018.

## Tendances démographiques

Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR en Tunisie a beaucoup augmenté en 2018 – d'environ 42% - pour atteindre près de 1 400 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés. Les arrivées en Tunisie ont continué par la voie terrestre et aérienne en provenance des pays subsahariens voisins, ainsi que par la voie terrestre et maritime en provenance de Libye. Les ressortissants syriens ont constitué la majorité des personnes relevant de la compétence du HCR, soit 68% des réfugiés enregistrés. De nombreux ressortissants de pays tiers ont transité par la voie terrestre depuis la Libye, y compris un nombre étonnamment élevé de ressortissants érythréens.

## Chiffres clés :

- 1 150 juges, avocats, policiers, garde-frontières, journalistes et employés d'ONG ont été formés au cadre national sur l'asile et aux principes de la protection internationale
- 714 personnes ont été nouvellement enregistrées auprès du HCR (soit une augmentation de 42% par rapport à l'année précédente)
- 96 réfugiés ont bénéficié de programmes de subsistance entre janvier et septembre
- 11 réfugiés vulnérables ont été réinstallés dans d'autres pays
- Aucun cas de refoulement ou d'arrestation arbitraire n'a été signalé

## Principales réalisations :

- Un programme d'aides en espèces pour l'éducation a été lancé pendant l'année scolaire, début octobre 2018.
- La distribution d'aides en espèces à usages multiples a été améliorée, y compris à destination des personnes ayant des besoins spécifiques comme les victimes de violences sexuelles et de genre.
- L'orientation, la détection et l'aide à l'hébergement temporaire ont été améliorées grâce à la collaboration avec des partenaires.
- De nouvelles coopérations avec des partenaires locaux ont amélioré le soutien à des solutions de protection et d'assistance pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

## Besoins non satisfaits

- Le manque de financement a limité le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant pu bénéficier d'une formation professionnelle et d'un soutien pour des microprojets en matière d'emploi.
- L'amélioration de la protection communautaire et de la gestion des cas individuels est nécessaire pour aider à renforcer la résilience des réfugiés, en luttant par exemple contre le décrochage scolaire et les stratégies négatives de survie comme la mendicité.
- L'augmentation du nombre de demandeurs d'asile a créé une pression supplémentaire sur les capacités du HCR en matière de détermination du statut de réfugié. En outre, le manque de capacités pour réaliser correctement les entretiens et les évaluations en matière de réinstallation a conduit à un taux de mise en œuvre de la réinstallation de 56% par rapport à l'objectif fixé.

